

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

Séance du 29 septembre 2020

L'an deux mille vingt

Et le vingt-neuf septembre à 20 heures 30

Date de la convocation : 22/09/2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine

Absents excusés : BERNAT Laurent, DELMAS Marie, RICARD Nathalie, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°59-2020

Attribution de subventions aux associations

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les demandes de subventions parvenues en mairie et présente les justificatifs produits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

- **D'ATTRIBUER** les subventions ci-dessous :

* Amicale des Sapeurs-Pompiers de Camarès : 300 euros

* Association locale A.D.M.R.DE Rance et Rougiers de Belmont sur Rance : 250 euros

- **DIT** que les crédits sont ouverts au compte 6574 du budget général 2020 de la commune

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

